



Les Rencontres Annuelles  
Cyberlex 2019

## “Quel secret dans un monde numérique?”

---

**Lundi 4 février 2019**

de 14h à 20h au Palais du Luxembourg  
Accueil à partir de 13h30 - 15 rue de Vaugirard 75006 Paris  
Salle Clémenceau

Metro : station Odéon Ligne 4

Bus arrêt Sénat (Ligne 84) / arrêt Luxembourg (Ligne 82)

RER B Station Saint-Michel

**Inscription indispensable**

[Formulaire](#)

**Evènement gratuit** par voie  
de formulaire en ligne

<http://www.cyberlex.org/evenements/>

*Le nombre de places étant limité, vous recevrez un courriel de confirmation avec une contremarque, qui sera demandée ainsi qu'une pièce d'identité à l'entrée.*



Créée en 1996, **Cyberlex** est une association professionnelle réunissant des juristes d'entreprise, des avocats, des professeurs de droit, des magistrats et des professionnels des nouvelles technologies. L'adhésion à **Cyberlex** est personnelle. **Cyberlex** est un lieu d'échanges où chacun s'exprime et tous débattent sur les orientations législatives, les affaires en cours et les prises de position des différents acteurs.

**Cyberlex** organise tous les mois des réunions à partir d'un thème, permettant d'échanger de façon informelle sur les grands (et petits) événements de l'actualité des nouvelles technologies. De plus, les membres sont informés de la vie de l'association grâce à une liste de diffusion, qui relate des faits marquants liés aux aspects juridiques (ou non) des nouvelles technologies.

### **Quel secret dans un monde numérique ?**

De Wikileaks aux révélations d'Edward Snowden, en passant par les Panama Papers, rien ne semble pouvoir rester secret dans un monde numérique.

Sommes-nous en train de basculer de plain-pied dans l'âge d'une transparence radicale qui permettrait de ne laisser aucune place au secret ? Sommes-nous ainsi entrés dans l'ère de « L'homme nu » face à la dictature invisible du numérique ?

Loin de cette vision utopique, sommes-nous, au contraire, engagés dans une folle escalade technologique menant à une dissimulation toujours plus profonde, dans le deep, dark web, des activités illégitimes, illégales ou criminelles ?

Le numérique est certes un sujet de société, un sujet de civilisation mais aussi un thème global et complet qui nécessite d'être abordé d'un point de vue technique et juridique, mais aussi sociétal, économique...

La véritable richesse n'est en effet plus uniquement concrète, elle est également abstraite. Elle n'est plus seulement matérielle, mais aussi immatérielle. C'est la capacité à innover, à créer des concepts et à produire des idées qui semble constituer l'avantage compétitif essentiel.

Si le numérique présenté ainsi peut-être une menace, une crainte, une source de fantasme, il est aussi une source de richesse qu'il faut protéger et valoriser.

Quelle protection mais aussi quelles actions mettre en œuvre face à cette révolution, au big data, à l'infobésité, à l'intelligence artificielle, à l'uberisation de l'économie pour nous protéger face à Big Brother mais aussi pour protéger notre capital de talents, notre connaissance, notre savoir, nos secrets des affaires...



## PROGRAMME

14h00 – 14h15 **OUVERTURE DES RENCONTRES ANNUELLES**

**Elise Dufour\***, Président de l'association Cyberlex, Avocat à la Cour

14h15 – 14h45 **Aspects économiques et sociétaux** par **Laurence de Villers**, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris-Sud, LIMSI-CNRS

**Animateur des tables rondes :**

**Marc Rees**, Rédacteur en chef de Next INpact

14h45 – 16h00 **Le secret fantasmé**

**Général Watin-Augouard**, fondateur du Forum International de la Cybersécurité, directeur du Centre de Recherche de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (CREOGN), président du Centre Expert de la Cybercriminalité Français (CECyF). Auteur de Cybersécurité (avec Éric Lachapelle)

**Henri d'AGRAIN**, délégué général du CIGREF, ex-directeur des systèmes d'information et autorité de cyberdéfense de la Marine, désormais à la tête de Small Business France, directeur général du Centre des Hautes Etudes du Cyberespace (CHECy).

**Theodore Christakis**, Professeur, Directeur du CESICE, Directeur adj. du Grenoble Alpes Data Institute, Université Grenoble Alpes. Membre de l'Institut Universitaire de France et du Conseil National du Numérique.

**Myriam Quemener\***, magistrate, auteur du droit face à la disruption numérique (4/2018).



Intervention de **Me Xiao Lin FU-Bourgne**, avocate, cabinet Bignon Lebray.

**Questions de la salle, pause**

16h15 – 17h30 **mais le secret, une nécessité...**

**François Herpe\***, avocat associé au cabinet Cornet Vincent Segurel.

\* Membres de Cyberlex



**Adrien Basdevant\***, avocat associé - Partner chez Lysias. Membre du comité scientifique de la Chaire « Humanisme Numérique » du Collège des Bernardins.

**Grégoire Loiseau\*** : Agrégé, professeur à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne, assure la codirection du master 2 recherche Droit social et la direction du Master 2 professionnel Juristes de droit social en formation continue, membre du pôle numérique du club des juristes.

**Christophe LEMEE**: Président et cofondateur de **Deep Block**, opérateur de blockchain légale.



Intervention de **Madame Maria Gomri\***, Directeur juridique Google France sur les aspects du Cloud Act

### Questions de la salle, pause

17h45 – 18h15 **CLOTURE DES RENCONTRES ANNUELLES**

**Conclusion : Constance Le Grip**, Députée des Hauts de Seine, Vice-présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

18h30 – 20h **COCKTAIL, SALLE RENE COTY**

\* Membres de Cyberlex